

FACULTÉ DE DROIT.

Doyen.

L'honorable AUGUSTIN-NORBERT MORIN.

Professeurs Ordinaires.

L'honorable AUGUSTIN-NORBERT MORIN, Docteur en Droit et l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, Professeur de Droit international.

JACQUES CRÉMAZIE, Ecuyer, Docteur en Droit et Juge de la Cour de *Recorder* de Québec, Professeur de Droit civil.

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Docteur en Droit et Avocat, Professeur de Procédure.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, Avocat à la Cour Impériale de Paris, Docteur en Droit de la Faculté de la même ville, Professeur de Droit romain.

NAPOLEON CASALT, Ecuyer, Avocat, Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.

JEAN LANGLOIS, Ecuyer, Avocat, Professeur de Droit Criminel.

Professeur Extraordinaire.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Ecuyer, Licencié en Droit et Avocat, Professeur d'introduction au Droit civil.

Secrétaire.

C. F. S. LANGELIER, Ecuyer.

Appariteur.

PHILÉAS GAMACHE.